



MAIRIE DE FRESNAY-LE-LONG

Tel-Fax : 02.35.32.90.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>Date de la convocation</i>	18 Juillet 2025	Délibération N°46/2025
<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	9	
<i>Nombre de conseillers présents</i>	6	
<i>Nombre de conseillers absents</i>	3	
<i>Nombre de votants</i>	8	

L'an deux mil vingt-cinq le deux septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie de FRESNAY-LE-LONG en séance publique ordinaire sous la présidence de Ludovic NOYEAU, Maire.

Etaient présents : DORMEVAL Marie-Claude, NOYEAU Ludovic, HARDY Rébecca, PETIT Céline, PINEL Alban et RIHOUAY Arnaud

Absents excusés : AVENEL Alexandre, LETRAY Christophe, VANDENABIELE Magalie

Pouvoir : Monsieur LETRAY Christophe donne pouvoir à Monsieur RIHOUAY Arnaud
Madame VANDENABIELE Magalie donne pouvoir à Monsieur PINEL Alban.

Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Madame DORMEVAL Marie-Claude, Secrétaire de séance.

DELIBÉRATION

OBJET : Comptabilité : Décision modificative 3

Vu la délibération N°16/2025 en date du 8 avril 2025, relative à l'approbation du budget primitif 2025,

Vu l'insuffisance de crédit à l'article 739211 chapitre 14 de la section fonctionnement

Vu la participation de l'année concernant les attributions de compensations

Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir se prononcer

Le conseil municipal de la commune de Fresnay le Long, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de crée la décision modificative suivante :

Chapitre 14, Article 7391111	- 17 000€
Chapitre 14 Article 739211	+ 17 000€

Secrétaire de Séance :
Marie-Claude DORMEVAL

Fait et délibéré le 02 Septembre 2025
Le Maire,
Ludovic NOYEAU



VOTE	8 POUR	0 CONTRE	0 ABSTENTION
------	--------	----------	--------------